CRAS - Dossier Sivens - Octobre 2019

Au sommaire:

- Page 2 Mort de Rémi Fraisse : l'avocat général demande un non-lieu pour les gendarmes. Article de la Dépêche du midi, 11 décembre 2019.
- Page 3 Diverses affiches et programme pour la journée du 26 octobre à Gaillac.
- Page 4 L'appel à se rassembler le 26 octobre à Sivens et à Gaillac. Appel signé par Tant qu'il y aura des Bouilles, Des Gilets Jaunes et Habitant.es d'ici et d'ailleurs.
- Page 5 Revendication d'une série de bombages à Toulouse et de l'incendie d'un pylone dans la vallée de Sivens. *IAATA* le 20 octobre 2019.
- Page 6 Cinq ans après le décès de Rémi Fraisse, un rassemblement à Gaillac. Article de France bleu du 26 octobre 2019.
- Page 7 Cinq ans après le souvenir de Rémi Fraisse reste intact. Article de La Dépêche du 27 octobre 2019.

Mort de Rémi Fraisse : l'avocat général demande un non-lieu pour les gendarmes

l'essentiel 1

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Toulouse a examiné l'appel de l'ordonnance de non-lieu concernant les gendarmes qui seraient responsables de la mort de Rémi Fraisse en 2014, à Sivens. La décision est attendue le 9 janvier.

'est une étape importante dans cette affaire particulièrement dramatique et bouleversante », estime Me Tamalet, représentant d'un des gendarmes. Hier, à Toulouse, la bataille judiciaire autour de Rémi Fraisse militant écologiste de 21 ans tué le 26 octobre 2014 aux abords du barrage de Sivens par l'explosion d'une grenade paralysante, a été réengagée.

Pendant plus de cinq heures, les avocats de sa famille, Mes Arié Alimi, Claire Dujardin et Henri Leclerc, ont tenté d'infirmer devant la chambre d'instruction de Toulouse le non-lieu dont a fait l'objet le gendarme qui a lancé la grenade en direction de l'activiste et ses responsables. Une procédure en appel, à l'issue de laquelle ce sous-officier, maréchal des logis, et ses collègues pourraient finalement être poursuivis en justice. « Ce dossier est extrêmement volumineux, avec un nombre inhabituel d'enquêtes. On a pris le temps d'écouter les représentants de la partie civile et ceux de la défense. C'est un accident effroyable. L'avocat général a demandé la confir-



Une cinquantaine de personnes sont venues apporter leur soutien à la famille Fraisse./Photo DDM, MV

mation du non-lieu. Nous saurons le 9 janvier si ses réquisitions seront suivies », ajoute M^e Tamalet.

Des « violences volontaires »?

« Nous estimions qu'il y avait suffisamment d'indices graves et concordants dans le dossier pour considérer que le gendarme qui a lancé la grenade a commis des violences volontaires », rappelle Me Claire Dujardin, l'une des avocates de la famille Fraisse. « Les débats ont été constructifs. La chambre d'instruction devra répondre à toutes nos interrogations. La thèse de l'accident ne tient pas la route. Plusieurs fautes ont été commises par les gendarmes, notamment celui qui a lancé une grenade dans le noir, alors que des personnes se trouvaient en mouvement », confie M° Dujardin, qui souhaite la mise en examen du gendarme. Elle avance la thèse d'un « déni juridique, empêchant de reconnaître la faute de l'Etat ».

Manifestants devant le palais de justice

Pendant l'audience, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le palais de justice de Toulouse en soutien à la famille Fraisse. « On voudrait que la justice fonctionne normalement », argumente Hubert, soutien de la famille de Rémi et présent à

LE DOSSIER FRAISSE À LA TABLE DE L'EUROPE

Le dossier risque aujourd'hui de se jouer à un tout autre niveau : « C'est une tragédie qui implique l'État français, avance M° Dujardin, une des avocates de la famille Fraisse. C'est une opération de maintien de l'ordre avec des gendarmes, des ordres qui ont été donnés au plus haut niveau ». L'avocate a indiqué que la Cour européenne des droits de l'Homme allait être saisie du dossier. Dans les déclarations de l'avocate, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur en 2014, est notamment pointé du doigt.

Sivens le jour du drame. Si un militai a commis une anomalie, il doit la reconnaître. J'ai le sentiment que l'État est faible, qu'il ne tient que par la force de ses policiers et gendarmes. » Non loin de lui, devant une pancarte en hommage à la victime, Guillaume espérait un autre réquisitoire. « On tente de cacher la vérité, comme pour les Gilets jaunes. Rémi a été victime de violence policière. Il ne représentait pas un danger ». En attendant la décision début janvier, ces militants veulent organiser un rassemblement le 26 octobre pour honorer la mémoire du jeune militant. Le lieu n'est pas encore décidé.

Rémi Buhagiar

SIVENS: ACTE 2 GILETS JAUNES : ACTE 50 à GAILLAC

EN HOMMAGE à ZINEB, à RÉMI, à STEVE, à TOU.TE.S LES AUTRES

EN SOUTIEN AUX BLESSÉ.E.S, AUX INCULPÉ.E.S, AUX ACTEURS DES LUTTES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

ET POUR DIRE NON AU SIVENS N°2

RENDEZ-VOUS LE 26 OCTOBRE 2019

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE RÉMI ET ACTE 50 DES GILETS JAUNES

9H45 À LA MAISON FORESTIÈRE DE SIVENS POUR UNE BALADE CONTÉE SUR LA ZONE HUMIDE

MIDI À GAILLAC PLACE DE LA LIBÉRATION POUR UN PIQUE-NIQUE

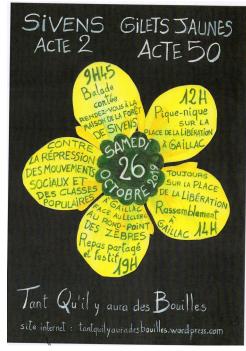
14H SUR LA MÊME PLACE DE GAILLAC POUR UN RASSEMBLEMENT, DES PRISES DE PAROLE ET UNE DÉAMBULATION

19 H POUR UN REPAS PARTAGÉ AU ROND-POINT HISTORIQUE DES ZÈBRES (AU LECLERC)

APPEL DE TANT QU'IL Y AURA DES BOUILLES ET DE GILETS JAUNES











APPEL À SE RASSEMBLER LE 26 OCTOBRE À SIVENS ET À GAILLAC

Journée contre la répression des mouvements sociaux et des classes populaires

Le 26 octobre, des habitant.es du Tarn et d'ailleurs organisent une journée contre la répression des mouvements sociaux et des classes populaires, après un an de lutte et de répression des Gilets jaunes, 5 ans après la mort de Rémi Fraisse et maintenant que le projet de barrage à Sivens refait surface.

Le 25 octobre 2014, À Sivens, quelques milliers de personnes étaient rassemblées en opposition à un projet de barrage que la justice allait déclarer illégal quelques temps plus tard. Contrairement à ce qu'il avait promis, le préfet envoya des escadrons de gendarmerie pour faire du maintien de l'ordre au prétexte de protéger un bout de grillage. Dans la nuit, le 26 octobre à 2h du matin, alors qu'il demandait aux gendarmes de calmer leur offensive, Rémi Fraisse trouva la mort sur le site de Sivens, la nuque éclatée par une grenade offensive de la gendarmerie.

De l'écocide à l'homicide

5 ans plus tard, on se souvient ; et le souvenir est d'autant plus vif qu'un prétendu « projet de territoire » entaché de dysfonctionnements remet le barrage de Sivens sous les projecteurs par un coup de bluff politicomédiatique. Un barrage qui serait inepte et absurde, parce que on sait que tels ouvrages aggravent la pénurie d'eau loin d'en être une solution ; un barrage qui porterait atteinte à une précieuse zone humide, déjà meurtrie par les outrages qu'elle a subis 5 ans plus tôt. Bref, un barrage qui sonne comme un affront fait à la mémoire de Rémi Fraisse, comme un déni de l'urgence climatique, comme la preuve de la puissance d'un agrobusiness plus soucieux de faire des profits que préoccupé par la nécessité de nourrir les habitant.e.s du territoire.

5 ans plus tard, le souvenir est d'autant plus vif que les violences policières se perpétuent et s'intensifient : 35 décès aux mains des forces de l'ordre françaises en 2017 et une trentaine les quatre autres dernières années. Aux noms de Rémi Fraisse, d'Adama Traoré, de Liu Shaoyao, de Zineb Redouane est venu récemment s'ajouter celui de Steve Maia Caniço, jeune Nantais, mort d'avoir participé à la fête de la musique, noyé dans la Loire où l'avait précipité une charge de police à la violence démesurée, abusive, inexplicable. Et la « justice » fait toujours aussi bien son travail : 89 violences policières avérées ayant eu lieu entre 2005 et 2015 n'ont abouti qu'à 7 condamnations, une seule à de la prison ferme...

À ces morts, dont les forces de « l'ordre » portent la responsabilité, s'ajoute la longue liste des blessé.e.s et des mutilé.e.s, des gardé.e.s à vue, des incarcéré.e.s, des humilié.e.s. Tou.te.s sont victimes de la répression d'un État qui, au service d'une classe dominante, considère comme un affront toute tentative de progrès social, ne tolère plus la contestation, cherche à éteindre les mouvements sociaux portés par les classes populaires et autres opprimé.e.s. En marche vers l'écocide libéral, la République française écrase, mutile et tue les classes populaires et tout ce qui résiste à son ordre mortifère.

Le 26 octobre 2019, en souvenir de la mort de Rémi Fraisse, pour réaffirmer notre volonté d'une société plus humaine et respectueuse de la nature, notre refus d'un barrage et de tout projet nuisible que voudrait nous imposer l'ordre capitaliste, pour l'acte 50 des Gilets Jaunes, le collectif Tant qu'il y aura des Bouilles organise une grande journée sur le thème de la répression des mouvements sociaux et des classes populaires. Ce sera l'occasion de témoigner, d'échanger, de s'informer sur les mouvements sociaux en cours, les luttes de territoire, l'actualité de Sivens. Ce sera aussi l'occasion de construire ensemble la résistance...

Ici comme partout ailleurs, le désastre s'étend autant que la résistance s'organise.

Tant qu'il y aura des Bouilles Des Gilets Jaunes Habitant.es d'ici et d'ailleurs https://iaata.info/Il-n-y-aura-pas-de-barrage-a-Sivens-3667.html

Publié sur IAATA le 20 octobre 2019

Cette semaine, les nuits étoilées et la pleine lune ont laissé briller la contestation contre le barrage de Sivens en plusieurs endroits.

Un avertissement pour les entreprises et les décideur.euses impliqué.es dans le plan d'amenagement du territoire à Sivens. La chambre d'agriculture de Toulouse (fnsea, semmenciers et autres acteur.ices de l'agroindustrie s'y réunissent) et l'agence de l'eau Adour Garonne (en charge de



l'étude sur les besoins en eau pour les agriculteurs intensifs) ont vu leurs facades repeintes asssortis d'un message clair : Il n'y aura pas de barrage à Sivens. Un pylone dans la vallée de Sivens a brulé, coupant les communications.

Amenageurs, élu.es, agroindustriels, semenciers, tous crient déjà publiquement à la victoire : la magie du consensus semble diriger tout ce beau monde vers la construction d'un nouveau barrage à Sivens : à seulement 300m de la zone humide qui a été détruite et du champs sur lequel les forces de l'ordre tuèrent Rémi Fraisse il y a 5 ans.

Vous n'avez ni respect pour le vivant, ni pour les morts!

Alors que le trauma chez les habitant.es du coin et les opposant.es au projet commence tout juste à se resorber, la reprise des negociations pour servir les interets de quelques agriculteur.ices intensifs sonne comme une énième humiliation.

Les acteurs et actrices de ce chantier mortifère en tout point reprennent du service en fanfaronnant tout en continuant d'ignorer les voix qui s'y opposent. Ce n'est pas quelques espèces menacées que l'on vient défendre, c'est tout le systeme qui extermine et opprime le vivant au profit d'une classe bourgeoise et blanche que l'on vient attaquer.

TOUT, les opposants au barrage de Sivens remmettent en question toute autorité : de celles élues démocratiquement qui imposent leur projets inutiles à celles qui imposent un modèle agricole industriel, de celles qui oeuvrent à la betonisation et la gestion des espaces naturels à celles qui oppressent et exploitent humain.es et animaux.

Ras le bol de faire de la pédagogie, c'est la fin de l'agroindustrie!

Par ce qu'iels semblent faire la sourde oreille face à l'opposition qui s'exprime de partout nous avons choisi de la rendre un peu plus réelle pour les entreprises et les lieux de pouvoir qui font leur beurre avec ce projet comme avec tant d'autres. Quand les masses crient qu'il y a urgence, les petits groupes agissent. Et si iels persistent à ignorer ces cris et ces actes il faudra bien que les responsables payent! Cette force d'opposition continuera de se repandre en actes plus forts que ceux qui ont eu lieu ces dernières nuits...

Contre le barrage et son monde, soyons vivant.es et organisé.es ! Resistance et Sabotage. La Zad est touPar ! https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/rassemblement-a-gaillac-5-ans-apres-le-deces-de-remi-fraisse-1572101748

Cinq ans après le décès de Rémi Fraisse, un rassemblement à Gaillac

Samedi 26 octobre 2019 à 17:15 -

Par Romain Dézèque, France Bleu Occitanie, France Bleu

Cinq ans jour pour jour après la mort de Rémi Fraisse, un rassemblement avait lieu à Gaillac dans le Tarn pour lui rendre hommage. Des gilets jaunes ont accompagné les militants écologistes.



Un pique-nique était organisé au centre de Gaillac par les manifestants. © Radio France - Romain Dézèque

Gaillac, France

Environ 150 personnes se sont réunies dans le centre-ville de Gaillac, cinq ans jour pour jour après le décès de Rémi Fraisse, ce jeune militant écologiste mort après l'explosion d'une grenade des forces de l'ordre lors d'une manifestation contre le barrage de Sivens. Les parents absents, les manifestants se sont d'abord rendus sur le site de Sivens pour un moment de recueillement, avant de venir à Gaillac. Cinq ans après et alors qu'un nouveau projet semble acté, il y a toujours de la colère chez certains. "*Je savais que ça allait mal se terminer*" dit ce militant, présent à Sivens le 26 octobre 2014, "on voyait que les flics étaient là pour taper, par pour autre chose. Alors qu'il n'y avait rien qui se passait, rien à protéger."

Des propos qui trouvent de l'écho chez certains gilets jaunes, une trentaine qui sont venus apporter leur soutien. "Nous en tant que gilet jaune, on est victime de violences policières comme l'a été Rémi, raconte Joan. Quand on voit la mort de Zineb Redouane (décédée après avoir été blessée par une grenade lacrymogène à Marseille, ndlr), le massacre de Geneviève Legay à Nice, le nombre d'éborgnés, le nombre de blessés... On finira par gagner parce que l'histoire nous donnera raison de toute manière." Beaucoup regrettent qu'aucune leçon n'ait été tirée de ce drame.

La justice s'est prononcée une première fois sur l'éventualité d'un procès. Les juges d'instruction ont ordonné un en faveur du gendarme qui a lancé la grenade offensive. Cette ordonnance doit être - ou non - confirmée en appel le 9 janvier prochain.

Cinq ans après, le souvenir de Rémi Fraisse reste intact

Quelques petits groupes épars, tout autour de la maison forestière sur le site de Sivens, et qui peu à peu se sont transformés en une masse compacte. Bien que relativement modeste pour l'occasion. Deux cents personnes tout au plus, ont accompagné une fois de plus Rémi Fraisse, en souvenirs, en contes et en chansons pour commémorer la vie du ieune homme. Deux cents personnes, de tous âges, citoyens, militants dans divers collectifs et associations, anciens zadistes, s'étaient donc donné rendezvous de bonne heure

« Cinq ans que je viens ici, et c'est toujours une grande émotion que de se souvenir de ce garcon mort si jeune. Il est là et on ne peut pas l'oublier » souffle Rémi. « Il est là et aujourd'hui j'entends à nouveau parler de barrage, il y a quelque chose qui me dépasse ». Il est venu hier matin. pour se souvenir de Rémi Fraisse, mais aussi pour défendre la zone humide, dire non a l'idée d'une retenue d'eau, de nouveau sur la « table des négociations » et avancée en instance de concertation. « Ce qui fait la richesse de cet endroit, c'est son ensemble. Il n'y a pas d'espèce rare, mais une biodiversité incroyable et fabuleuse qu'il faut préserver. » Sur la zone humide qui a bien repoussé en 5 ans, la nature a repris ses droits. La foule s'arrête. non loin de l'endroit où le drame s'est produit, pour un nouvel



Un hommage a été rendu non loin du lieu où Rémi Fraisse est mort./MPV

hommage. « Pas une minute de silence, parce que c'est un garçon qui aimait la vie, donc il faut l'applaudir » réclame quelqu'un dans l'assistance.

Convergence des luttes

Cinquième anniversaire de la mort de Rémi Fraisse, et acte 50 des Gilets jaunes, une coïncidence du calendrier. Après l'hommage, les deux groupes ont logiquement fusionné sur la place de la Libération à Gaillac. Une convergence des luttes bien à propos pour la plupart dans l'assistance. « J'étais zadiste à l'époque de Sivens » lâche tout de go Michel. Et aujourd'hui il a revêtu son gilet jaune. « Rémi, c'est le symbole des violences po-

licières. Au lieu de tirer les leçons de sa mort, c'est l'inverse que l'on voit. C'est de pire en pire, tout le monde a peur de sortir manifester aujourd'hui, même moi », regrette le militant, pourtant enhardi par des années de lutte.

« Cette journée, c'est aussi pour montrer que c'est pas que des zadistes et des écolos allumés qui militent, mais des gens de tous horizons qui refusent un projet de barrage rétrograde », soutient Camille.

Les conclusions sur les besoins en eau de la vallée du Tescou doivent être rendues au mois de décembre. Et avec elles la décision sur l'avenir de la zone humide. Barrage ou pas barrage?

Ra. B.